



REVUE DE PRESSE
Vendredi 26 avril 2019



■ Offensif lors de sa grande conférence de presse à l'Élysée hier, une «nouvelle méthode» pour «lever beaucoup de malentendus»

le chef de l'Etat s'est défendu d'avoir fait «fausse route» mais a promis

■ Il a multiplié les annonces tout en maintenant le cap des réformes.

Macron change de ton, pas de cap

Multipliant les annonces fiscales, sociales et institutionnelles hier lors d'une grande conférence de presse inédite à l'Élysée, devant quelque 320 journalistes, Emmanuel Macron a salué les «justes revendications à l'origine» du mouvement des «gilets jaunes».

Souvent critiqué pour des phrases choc, le Président a dit regretter d'avoir donné «le sentiment» d'être «dur», «parfois injuste». Pour «répondre à la juste part d'énerverment» et «lever beaucoup de malentendus», il a promis «une nouvelle méthode» mais a dit penser «très profondément que les orientations prises durant ces deux premières années, à bien des égards, ont été justes». Voici les principales annonces faites hier:

Baisse de l'impôt sur le revenu

Emmanuel Macron a clamé son intention de réduire «significativement» l'impôt sur le revenu, à hauteur de 5 milliards d'euros. «Il me semble que la meilleure orientation pour répondre aux besoins de justice fiscale n'est pas d'augmenter les impôts de tel ou tel, mais plutôt de baisser les impôts pour un maximum de nos concitoyens, en particulier pour celles et ceux qui travaillent», a-t-il affirmé, en se référant spécifiquement aux classes moyennes.

Emmanuel Macron a également défendu la suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dès le début de son quinquennat, une mesure souvent critiquée lors du grand débat et lors des manifestations des «gilets jaunes».

Allongement de la durée de cotisation

Afin de financer la baisse d'impôt, Emmanuel Macron a confirmé vouloir supprimer «certaines niches fiscales pour les entreprises», tout en affirmant «la nécessité de travailler davantage» et «des réductions de notre dépense publique», a-t-il ajouté. Le président de la République a précisé qu'il n'envisageait pas de supprimer un jour férié supplémen-

taire pour financer cette baisse d'impôts. Il a aussi ajouté qu'il ne comptait pas revenir sur l'âge légal de départ à la retraite, privilégiant la piste menant à l'allongement de la durée de cotisation.

Réindexation des retraites

Le président de la République a annoncé que les retraites «de moins de 2.000 euros» seront réindexées sur l'inflation en 2020, mesure attendue, mais aussi qu'aucune pension n'augmentera moins vite que les prix à partir de 2021.

Emmanuel Macron a par ailleurs souhaité que «la retraite minimale» pour une carrière complète soit portée à 1.000€, un montant selon lui «significativement supérieur» au minimum vieillesse qu'il a promis de relever à 900€ l'an prochain.

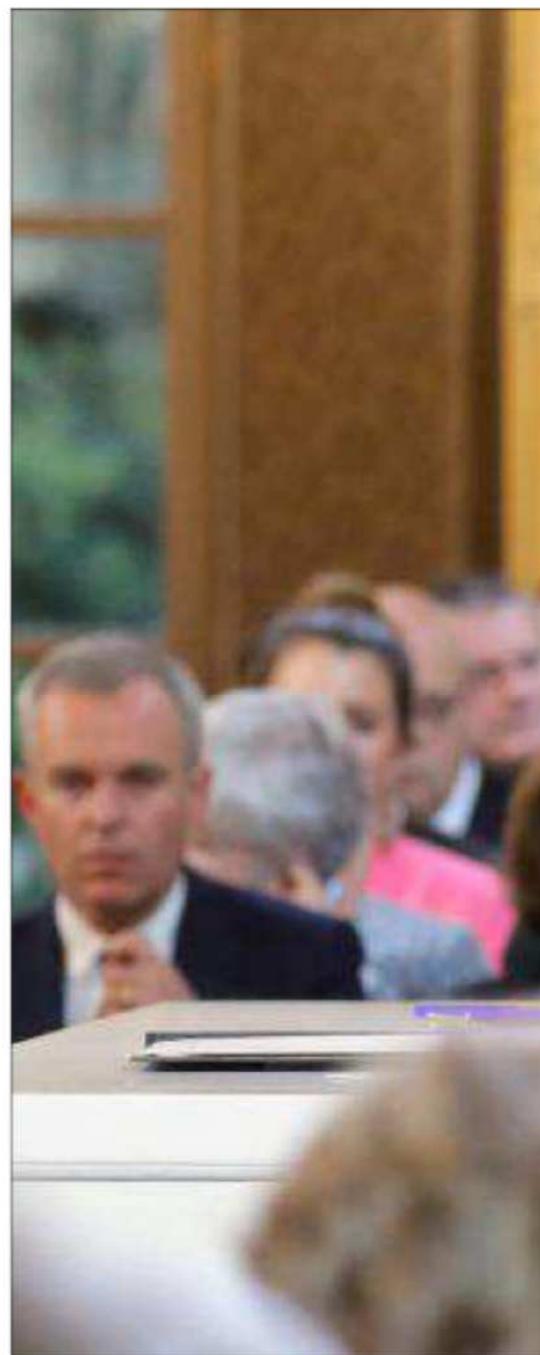
Pas de RIC, le RIP assoupli

Emmanuel Macron a plaidé pour faciliter la mise en œuvre d'un référendum à l'initiative du peuple, en proposant d'abaisser à 1 million le nombre de signatures nécessaires pour saisir le Parlement. Mais il a aussi écarté le «référendum d'initiative citoyenne» voulu par des «gilets jaunes».

Dans le cadre de la réforme des institutions, Emmanuel Macron s'est dit aussi favorable à l'introduction d'une dose de 20 % de proportionnelle à l'Assemblée. Il a également souhaité «accroître» cette dose au Sénat. Quant à la réduction du nombre de parlementaires, il s'est dit prêt à abaisser à 25 % son engagement de 30 %.

Un «nouvel acte de décentralisation»

Le Président a annoncé «un nouvel acte de décentralisation» dans les territoires, qui devra aboutir «au premier trimestre 2020». Cette nouvelle décentralisation doit être «adaptée à chaque territoire» et porter «sur la politique de la vie quotidienne» comme «le logement, le transport, la transition écologique pour garantir des décisions prises au plus près du terrain», a-t-il ajouté.



Emmanuel Macron a promis une «nouvelle méthode»

L'administration réorganisée

Confirmant son intention de «supprimer l'ENA», Emmanuel Macron a annoncé qu'il souhaitait mettre fin aux systèmes des «grands corps» de la haute fonction publique, dont les membres sont actuellement selon lui «garantis d'une protection à vie».

Dans le même temps, Édouard Philippe présentera en mai «une profonde réforme de l'administration» destinée à déployer «plus de fonctionnaires sur le terrain» tout en supprimant des postes «en administration centrale».

Le Président s'est dit aussi prêt à «abandonner» l'objectif de 120.000 suppressions de postes de fonctionnaires qu'il avait fixé «si ce n'est pas tenable», demandant au

CONFÉRENCE DE PRESSE:
MACRON A-T-IL ÉTÉ CONVAINCANT?
T'EST PAS UN TRUC.

gouvernement de lui «donner son analyse d'ici l'été».

24 élèves par classe maximum

Emmanuel Macron a confirmé son souhait que les classes de grande section de maternelle, de CP et de CE1 ne «dépassent jamais 24 élèves» par classe, défendant un «investissement dans nos enfants dans lequel (il) croit profondément». Le chef de l'Etat veut aussi «étendre le dédoublement des classes (de CP et CE1), qui fonctionne, et a déjà de très bons résultats dans les quartiers

défavorisés, (...) à la grande section de maternelle».

Un geste pour les mères seules

Emmanuel Macron a souhaité hier que les caisses d'allocations familiales (CAF) aient la «prérogative pour prélever les pensions alimentaires familiales» et ainsi aider les familles monoparentales.

Un «conseil de défense écologique»

Emmanuel Macron a souhaité la mise en place d'un «conseil de dé-

fense écologique» qui réunira les ministres dédiés pour faire les «choix stratégiques» imposés par «l'urgence climatique».

Hôpitaux et écoles: pas de fermeture

Emmanuel Macron a souhaité «ne plus avoir d'ici à la fin du quinquennat de nouvelles fermetures, ni d'hôpitaux, ni d'écoles sans l'accord du maire». «Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de réorganisations, elles sont parfois indispensables. Ça veut dire qu'il n'y aura plus de disparitions, comme on l'a trop vécu», a-t-il souligné.

Pour l'opposition, une réponse loin des attentes

L'opposition a pointé du doigt hier une réponse insuffisante et éloignée des attentes des Français de la part d'Emmanuel Macron, qui fait craindre à certains un regain de colère, après cinq mois de crise des «gilets jaunes». «Macron sait-il que son discours était censé conclure la crise politique? Il vient de la relancer en se défilant comme il vient de le faire», a réagi sur Twitter le chef de file de La France insoumise **Jean-Luc Mélenchon**.

Emmanuel Macron «n'a rien dit, rien apporté», et «je crains très honnêtement que la colère des Français a de très beaux jours devant elle», a averti la tête de liste du parti d'extrême droite pour les Européennes, **Jordan Bardella**, sur BFM-TV. En écho, Priscillia Ludosky, une

des figures des «gilets jaunes», a écrit sur Twitter: «27/04 manif 01/05 manif 04/05 manif 08/05 manif 11/05 manif 18/05 manif 25/05 manif.» «Il y a encore beaucoup d'oubliés (...), d'abord les retraités», qui «ne seront pas réévalués sur l'inflation en 2019», a réagi le patron des Républicains, **Laurent Wauquiez**, sur France 2, en regrettant qu'il y ait seulement des «petits gestes, des petites corrections des lourdes erreurs commises», et que «des compartiments entiers de Français ne sont pas concernés».

Le député LR **Eric Ciotti** a dénoncé «un marché de dupes» proposé aux retraités, car en réalité «leur pouvoir d'achat va continuer à baisser pendant deux ans!»

«Hypocrisie!», a lancé **Nicolas Dupont-Aignan**, président de Debout la France: «L'âge de départ à la retraite de 62 ans ne sera pas touché (...) la durée de cotisation sera allongée. Autrement dit, on pourra partir tôt mais avec très peu». «Évasif sur l'écologie, imprécis sur le nouvel acte de décentralisation et la réforme constitutionnelle, laborieux sur la laïcité mise en relation avec la migration et le regroupement familial. Le président de la République parle beaucoup de lui et pose plus de questions qu'il n'y répond», a également estimé le porte-parole d'EELV **David Cormand**. «Les Français demandent un changement de politique. Le président répond: je continue et j'accélère», a critiqué **Fabien Roussel**, premier secrétaire du PCF.

Les doléances majeures des lecteurs de CL

Top 5 des doléances

- "Abolition" des privilèges des hauts fonctionnaires et ex-présidents (33,33%)
- Hausse des salaires et des petites retraites (28,57%)
- Suppression de la hausse de la CSG sur les retraites (22,86%)
- Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité/ augmentation de la TVA sur les produits de luxe (22,86%)
- Rétablissement de l'ISF (22,86%)

Les changements souhaités dans le fonctionnement démocratique

- Limitation du nombre de parlementaires
- Introduction du référendum d'initiative citoyenne
- Reconnaissance du vote blanc
- Introduction d'une part de proportionnelle

Source : 105 réponses à notre opération "Doléances et espoirs" INFOGRAPHIE CL

La phrase

„Benalla n'a jamais été protégé par l'Élysée.

«Il n'y a jamais eu de prébende pour Alexandre Benalla à l'Élysée», a assuré hier Emmanuel Macron, ajoutant que son ex-collaborateur, mis en examen pour avoir notamment frappé des manifestants le 1^{er} mai à Paris, avait commis «des fautes très graves».

Les réactions en Charente

François Bonneau, président du conseil départemental

«Le Président a navigué entre mea culpa et fermeté. Ce qui ressort de cette allocution, c'est le manque de connaissance du territoire et de ses problématiques, ce qui a conduit à prendre des mesures inadaptées. Je pense par exemple à l'indexation des retraites qui est une erreur. Je ne demande qu'à être convaincu, mais ce soir je reste en attente. On annonce une diminution de la dette publique, une mesure à laquelle je suis favorable, et là-dessus je reste sur ma faim. J'attendais du concret. En tant que président du Département, j'aurais aimé que soit évoqué le financement de la dépendance. Le vieillissement de la population fait que les besoins vont être très importants. Il y a urgence et rien n'a été annoncé.»

24 élèves partout peut même amener à l'ouverture de classes ou d'écoles. Il a évoqué le fait de travailler plus. En effet, on ne peut pas augmenter les services publics et baisser les impôts sans rien faire car l'un paye l'autre. Même s'il a dit non au vote obligatoire, à la reconnaissance du vote blanc et au RIC, il a proposé de simplifier le référendum d'initiative partagée et de lancer au niveau local un droit de pétition.»

Michel Labarde, plombier retraité de Garat

«Je suis déçu. La revalorisation des retraites en janvier 2020, c'est trop tard. Garantir au moins 1 000 € à chaque retraité, c'est bien, mais quand? Je vis avec 873 €, je n'ai même pas pu me chauffer cet hiver. J'aurais aimé qu'il annonce une hausse des salaires. C'est de l'enfumage. Je crois que les gilets jaunes vont faire comme moi, redescendre dans la rue dès samedi.»

Jérôme Lambert, député de la 3^e circonscription

«Les annonces faites, on les attendait. Mais il n'y a rien de social dans ce qu'il a dit. Revaloriser les retraites, c'est juste rendre la logique aux choses. Travailler plus pour gagner plus, même s'il s'est bien gardé d'employer l'expression, c'est une vieille ficelle de la politique économique et sociale des gouvernements de droite depuis des années. Sur le principe, je suis d'accord, mais à condition qu'il y ait plus de travail. Pas que les gens qui travaillent déjà doivent travailler encore plus. Par contre, je rejoins le Président sur la nécessité de former une nation qui ne soit pas seulement l'agrégation de situations personnelles, car on souffre d'une montée de l'individualisme. Mais les propositions d'Emmanuel Macron, notamment sur la retraite à points, ne vont pas dans ce sens. Quant à la baisse du nombre de parlementaires, c'est paradoxal. On considère que les Français sont mal représentés par leurs élus car ils sont trop éloignés d'eux, mais on veut qu'ils soient moins nombreux.»

Thomas Mesnier, député de la 1^{re} circonscription

«J'ai vu l'Emmanuel Macron que je connais, avec son franc-parler. Il a compris les choses et en a tiré des conclusions. Il ne renie pas les engagements pris lors de son élection. Il les préserve et les amplifie. Sur le plan territorial, démocratique, générationnel, il n'y a pas d'angle mort dans ses annonces. Il a avancé des mesures fortes sur les aidants familiaux, sur l'école. Non seulement il n'y aura pas de fermeture d'écoles sans l'accord des maires, mais limiter les classes de CP et CE1 à

Sylvie Saïès, employée de Mazerolles qui a participé au grand débat

«J'ai un peu décroché. C'était encore beaucoup de bla-bla pour, au final, aucune mesure concrète, ni pour le pouvoir d'achat, ni pour l'écologie. Encore une fois, il nous dit "je vous ai entendu mais je ne vais en faire qu'à ma tête". Augmenter le Smic, faire que le salaire brut devienne le net, ça, ça aurait été une mesure concrète immédiate à la hauteur de la mobilisation qui dure depuis six mois. Là, je vois seulement qu'il refuse tout ce qu'on réclamait: la prise en compte du vote blanc, le rétablissement de l'ISF. À la place, il nous propose des maisons France Services dans chaque canton pour ceux qui ne savent pas s'ils doivent s'adresser à la CAF ou à tel ou tel organisme. On a vraiment l'impression qu'il nous prend pour des idiots qu'il faut tenir par la main.»

Yvan Fayet, dirigeant de la CGT retraités

«C'était un grand satisfecit de lui-même et de ce qu'il a engagé. En réindexant les retraites de moins de 2 000 € au 1^{er} janvier, puis les autres, il rend un peu de ce qu'il nous a volé, mais il ne résout pas le problème de pauvreté des retraités. Avec un minimum retraite à 1 000 € non plus. Qui peut vivre avec 1 000 € aujourd'hui? La retraite par points ne résoudra pas non plus la problématique du pouvoir d'achat des retraités. Tout ça, ce ne sont que des mesurette qu'on doute même qu'il réussisse à concrétiser. Avec quel argent va-t-il faire tout ça alors qu'il vaut baisser les impôts?»

La grêle s'abat sur le Sud-Charente, des vignes touchées

Soudain et imprévu. Un impressionnant orage de grêle a éclaté hier aux alentours de 13 heures dans le Sud-Charente. Blanchissant les routes de toute une partie du département... mais aussi les vignes. Deux ans presque jour pour jour après le coup de gel tardif, cette grêle précoce s'est abattue sur le vignoble de l'appellation cognac entre Montendre, Baignes, remontant ensuite jusqu'à Angoulême.

«Un orage à cette époque-là, c'est rare»

«J'ai un coteau entier à Sousmoulins qui a été complètement déglacé. En chardonnay et en merlot, les trois quarts de ma récolte sont à terre. En ugni blanc, peut-être 50 %.» Installé à Montendre, Jean-Christophe Baraud constatait les dégâts, dans l'après-midi. Quinze de ses 25 hectares ont été touchés. «Tout ce qui était débourré a été impacté, déplore-t-il. À certains endroits, les bourgeons et les contre-bourgeons étaient sortis. J'ai beaucoup de bois cassés.» Assuré heureusement, il a contacté sa compagnie dans la foulée. «On n'avait pas besoin de ça», lâche, de son côté, Christophe Vé-



À Baignes, les grêlons ont formé un épais tapis blanc.

Repro CL

ral, le président de l'UGVC, l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac, où une cellule de crise a été activée. «On a des remontées des viticulteurs, des grandes maisons...» Sans alerte de Météo-France, les canons anti-grêle n'ont pas été déclenchés. «Un orage à cette époque-là, c'est rare, poursuit le président. Les bourgeons étaient passés à côté du gel. La vigne partait bien.» Difficile pour l'heure de chiffrer les dégâts. «De 10 à plus de 50 % selon les endroits.» Difficile aussi de prédire comment la vigne va réagir. «Il est trop tôt pour voir ce

qui va se passer, comment ça va repartir. Mais après des épisodes comme celui-ci, le cycle de végétation n'est plus le même. La vigne rattrape, mais la récolte est moins bonne. La grêle, c'est la catastrophe pour un viticulteur.» L'an dernier, elle n'avait déjà pas épargné l'appellation. La Charente-Maritime et le Rouillacais avaient été particulièrement touchés. Mais si quelques viticulteurs se sont retrouvés dans des situations difficiles, cela n'a pas empêché la récolte globale d'être exceptionnelle. En qualité et en quantité.

Pas tous égaux face au prix des carburants

Les transporteurs routiers, notamment, bénéficient d'une détaxation partielle sur les carburants. Un «système coûteux et très injuste», selon la CGT douane.

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

C'est l'étincelle qui a enflammé le conflit social des gilets jaunes: le prix des carburants. Un sujet brûlant qui cache une étonnante disparité suivant qui vous êtes, votre profession. Comme les compagnies aériennes bénéficient d'une niche fiscale avec l'absence de TVA sur le kérosène, plusieurs professionnels bénéficient d'une importante ristourne sur le carburant. La détaxation partielle de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) bénéficie aux transporteurs routiers, de voyageurs, agriculteurs et taxis notamment.

Un avantage fiscal matérialisé par un remboursement a posteriori suivant la consommation réelle de carburant (gazole ou super sans plomb) utilisée pour les besoins de leur activité professionnelle. Un avantage qui a considérablement augmenté ces dernières années. Entre 2013 et 2018, dans la région, les transporteurs routiers ont vu le remboursement être multiplié par quatre!

Une «aberration», selon Jean-Luc Pelluchon, responsable de la commission exécutive de la CGT

douane qui évoque carrément un «hold-up en bande organisée». Il s'explique: «Ce sont les services douaniers qui doivent procéder à aux vérifications des demandes de remboursement. Or nous n'avons pas les moyens humains de réaliser ce travail correctement. Ce qui signifie deux choses, la triche est possible et ça coûte très cher.»

Modes de calcul compliqués

Le douanier s'étonne que «personne ne s'offusque de ce cadeau fiscal qui va à l'encontre du discours sur la transition écologique et que la Cour des comptes a plusieurs fois dénoncé». «C'est un manque à gagner estimé à plus de 1,6 milliard par an. Pourquoi? À l'évidence pour faire plaisir à des lobbies puissants. Le gouvernement actuel s'offre une forme de paix sociale vis-à-vis des transporteurs routiers quand les usagers, eux, payent plein pot.»

Les modes de calcul sont assez compliqués, mais la ristourne dont bénéficie le transport routier pouvait varier, en 2018, de 16,21 euros/hectolitre à 17,56 euros/hl (taux en Nouvelle-Aquitaine) et atteindre 19,45 euros/hl en Ile-de-France. Donc dans no-



Pour les transporteurs routiers, la ristourne sur le prix des carburants a été multipliée par quatre entre 2013 et 2018. Dans le même temps, le prix à la pompe a augmenté pour les particuliers. Chacun sa route...

Photo archives Renaud Joubert

tre région, c'est l'équivalent d'une ristourne de 12,8 %!

«Un gazole à taux réduits

«C'est comme toucher, de manière déguisée, des fonds publics sans que le quidam ne s'en émeuve, puisque tout est fait en pure légalité. Cette vérité, les so-

ciétés de transport préfèrent ne pas la mettre en avant, ça ne ferait pas très solidaire dans un contexte économique et social désastreux, appuie Jean-Luc Pelluchon qui ajoute, un brin cynique: Au rythme où la douane perd ses agents et services, il est peu probable qu'un jour les transporteurs voient arriver un contrôle dans leur entreprise.»

”
Le gouvernement actuel s'offre une paix sociale vis-à-vis des transporteurs routiers quand les usagers, eux, payent plein pot.

Du côté des transporteurs, le sujet n'est pas esquivé. Caroline Braun-Metzger est la déléguée régionale de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR). «La détaxation partielle est vitale pour les entreprises françaises, particulièrement dans un contexte de concurrence accrue.» Elle estime que les contrôles de la douane sont «stricts». «D'ailleurs, il y a des redressements.»

La FNTR réclame un système plus simple avec la réduction à l'achat de carburant. «Nous portons depuis cette année la demande d'un gazole à taux réduit à la pompe afin d'éviter les avances de trésorerie. Des réflexions sont menées avec les services de l'État, notamment sur un mécanisme qui pourrait intégrer une carte professionnelle. A ce jour, nous n'avons pas d'information sur un potentiel délai de mise en œuvre.»

Un tel système mettrait sous le nez de tous les usagers la différence de prix des carburants pour les pros et pour les particuliers. Pour Jean-Paul Pelluchon: «L'État préfère attiser les divergences, éviter de lancer les vraies réformes dans le domaine écologique, avancer une politique sériuse dans les énergies propres.»

■ Par mesure d'économie, l'activité cessera en juillet ■ Les quatre agents vont être transférés aux espaces verts ■ La Ville aimerait trouver un reprenneur.

Cognac: quel avenir pour les serres municipales ?

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Clap de fin pour les serres municipales de Cognac. Par mesure d'économie et pour boucler un budget 2019 serré, la Ville a décidé d'abandonner son activité horticulture... Les quatre agents qui y sont employés vont rejoindre le service espaces verts, où des départs à la retraite se profilent. Près de 90 000 euros d'économie, a calculé Michel Gourinchas, qui avait pourtant assuré, il y a trois ans, que non, les serres municipales ne fermeraient pas.

”

On a fait les calculs. Si on le produit nous-mêmes, le plant coûte 1,40 euro. Si on l'achète, il nous coûte 1,10 euro. Je n'avais plus d'arguments.

Depuis 1986, elles s'étendent sur 900 m² sur un site d'un hectare au lieu-dit Jarnouzeau à Saint-Laurent-de-Cognac. Décrites comme étant à la pointe: équipées d'un système automatisé d'aération, d'arrosage et de chauffage; dotées d'un dispositif moderne alimenté en biogaz produit par l'usine Reviso, située juste derrière et d'ailleurs propriétaire du terrain; modèles d'usage des bonnes pratiques écologiques... Cela ne les sauvera pas: en juillet, une fois que les dernières plantes qui y sont produites seront mises en terre, l'activité cessera. «On a fait tout ce qu'on pouvait», assure Jean-François Hérouard, adjoint à l'aménagement durable et à l'environnement, aujourd'hui résigné, alors qu'il s'inquiétait pour l'avenir de l'équipement dès 2016. «On a fait les calculs. Si on le pro-



Il y a cinq ans, les serres municipales produisaient encore 65 000 plantes par an. Mais la production a diminué au fil des années.

Photo archives G. B.

duit nous-mêmes, le plant coûte 1,40 euro. Si on l'achète, il nous coûte 1,10 euro. À partir de là, je n'avais plus d'arguments...» «On a fait tout ce qu'on a pu mais ce n'était plus viable», dit aussi Patrick Sedlacek, le premier adjoint. Par mesure d'économie, toujours, «on a diminué l'utilisation de plantes et de fleurs de moitié durant le mandat», indique Michel Gourinchas. 50 000 plantes étaient produites chaque année.

«Trop petit pour du maraîchage»

Pour produire davantage tout en partageant les frais, «on a essayé de voir avec les communes de

l'ancienne communauté de communes si elles étaient intéressées, note encore le maire. Mais leurs besoins en fleurissement ne sont pas énormes.» Michel Gourinchas s'est aussi tourné vers l'Esat des Vauzelles et la Capac à Châteaubernard. Pas intéressés. Son dernier coup de fil: aux Jardins respectueux... la semaine dernière. «Je ne suis pas maraîcher, pas producteur de fleurs, mais ça pourrait faire naître un projet», dit Rémi Marcotte, toutefois pas pressé. Il ira peut-être visiter les lieux. Etudiera peut-être «le cas de la serre si les municipalités étudient nos projets». «Ça peut être une super idée, mais ce n'est pas une priorité», ajoute-t-il. Pas dans les projets de Grand Co-

gnac non plus qui envisage de faire du maraîchage... mais à Jarnac. «De toute façon, c'est trop petit pour du maraîchage, balaie Michel Gourinchas. À moins d'y faire pousser quelques légumes originaux pour les restaurateurs de Cognac...» «Notre dernière piste, c'est une reprise de l'espace par Reviso qui souhaite s'étendre», observe Patrick Sedlacek, le premier adjoint. «Mais la superficie ne leur convient pas tellement», ajoute Michel Gourinchas. Si personne n'est prêt à reprendre, on risque de fermer tout simplement. Et si quelqu'un se montre intéressé? «On étudiera, répond le premier adjoint. En location ou en cession? On ne s'est pas encore posé la question.»

Le chiffre

4 jours. C'est le temps qui reste pour s'inscrire aux premiers Jeux cognaçais qui auront lieu les 24 et 25 mai. L'événement mettra en compétition des équipes de cinq joueurs lors d'épreuves sportives organisées dans différents lieux patrimoniaux. L'ambiance promet d'être vraiment chouette! Renseignements et inscription sur le site de la Ville de Cognac.

En vue Bertignac s'invite à Blues Passions



Louis Bertignac remplace Macy Gray, vendredi 5 juillet.

Photo archives Renaud Joubert

L'ex-guitariste de Téléphone sera sur la scène du Blues Paradise, vendredi 5 juillet, à Cognac, le même soir que Rickie Lee Jones et Tower of Power. Le festival Blues Passions en a fait l'annonce hier: c'est Louis Bertignac qui remplacera Macy Gray, dont la venue a été annulée il y a quelques jours. La billetterie est en ligne sur le site internet du festival. À noter, par ailleurs, que l'association Yellow tiendra son assemblée générale aujourd'hui à 18h30, salle Marguerite-d'Angoulême, à La Salamandre à Cognac. Au menu: rapports moral, d'activités et financier et budget prévisionnel. Elle sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire à 20h pour valider le traité pour le transfert du festival Free Music et changer l'appellation Yellow.

L'agglo de Grand Cognac au chevet de la santé

Hier, le conseil a approuvé le plan d'actions destiné à répondre aux enjeux et aux besoins de santé sur le territoire. Un plan ambitieux.



Pour Jérôme Sourisseau, ce plan va «insuffler une dynamique nouvelle» dans la lutte contre la désertification médicale.

Photo archives CL

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

C'est le grand dossier qui figurait à l'ordre du jour du conseil de Grand Cognac, hier à Salles-d'Angles. Voté à l'unanimité. Après les études, les constats, l'état des lieux, place aux mesures concrètes face à la désertification médicale. Hier, Jérôme Sourisseau, le président de l'agglo, a dévoilé le plan d'actions santé qui sera mis en œuvre sur l'ensemble du territoire dans le but de développer et d'organiser l'offre de soins, mais aussi de faciliter l'accès à ces soins pour tous. «Le 1^{er} étage d'un plan collectif, ambitieux, structurant, qui va insuffler une dynamique nouvelle, avec des objectifs et des solutions

appropriées qui vont nous permettre de répondre aux enjeux et aux futurs besoins de santé», a-t-il tenu à souligner.

Trois objectifs majeurs

Ce plan sera structuré autour de trois objectifs. Le premier vise à créer des conditions favorables à l'exercice de la médecine afin d'attirer notamment de jeunes médecins. Cela s'appuiera sur le développement des maisons pluridisciplinaires de santé (MSP), centres et pôles de santé, sur le maintien de l'attractivité des hôpitaux de Cognac et de Châteauneuf, avec pour ce dernier, la création d'une MSP en son sein, puis sur la construction d'un réseau d'échanges et d'entraide entre les différents



Ce plan est désormais lancé, avec des mesures concrètes, c'est ce qui importe. C'est un message fort qu'on envoie.

acteurs de santé qui souhaitent se coordonner.

Le deuxième objectif consiste à travailler sur l'image du territoire d'une part, en veillant au maintien d'une offre de formation santé, en valorisant sa communication pour le rendre plus attractif, et sur l'accueil des nouveaux professionnels à travers l'accompagnement des familles de médecins dans leur installation.

«Cela passe par des actions comme le maintien de l'Institut de formation des aides-soignants de Cognac, une adhésion au centre universitaire de la Charente, ou encore par la création d'une page internet dédiée à l'installation des professionnels. Pour le volet accueil, par l'aide à la recherche d'un logement pour les nouveaux praticiens, par faciliter l'insertion professionnelle du conjoint s'il y a, et par la prise en charge de loyer de transition pour les étudiants et internes», détaille Jérôme Sourisseau.

Quant au troisième objectif, il vise à faciliter l'accès aux soins pour les plus empêchés, seniors, personne en situation de handicap, jeunes... La mobilisation du service «transporte» pour les personnes peu autonomes et le développement de la mobilité pour les jeunes font partie des actions qui seront mises en place.

«Ce plan sera articulé avec toutes les autres politiques communales, environnement, sport, enfance-jeunesse, urbanisme. Il sera bien sûr complété au fur et à mesure, travaillé en terme de financement, mais il est désormais lancé, avec des mesures concrètes, c'est ce qui importe. C'est un message fort qu'on envoie», conclut Jérôme Sourisseau.

La phrase

Ne cédon pas aux sirènes de la facilité, aux effets de mode, qui par définition, sont éphémères.

Bernard PEILLON, P-DG de la maison Hennessy

Il a parlé développement durable mercredi soir lors de la rencontre avec les partenaires (lire notre édition d'hier), mais le P-DG de la maison Hennessy a également réaffirmé sa position concernant l'innovation dans le cognac et «le finishing». «Un patrimoine, on n'en est pas propriétaire, on est dépositaire. Nous avons la chance d'avoir des savoir-faire et des histoires humaines exceptionnelles. A nous d'en préserver l'intégrité.» Et de défendre le cahier des charges qui encadre le cognac. «Nous ne devons pas accepter de compromis», a-t-il dit une nouvelle fois alors que l'interprofession mène une étude sur le sujet et que Martell aimerait bien repousser un peu les limites. «Nous n'y sommes pas favorables», répète Bernard Peillon, qui, au passage, demande «un peu d'élégance en la matière».

Le clin d'œil Recueilli au Garage Bar, le chat retrouve ses maîtres

Nono a bien fait de se pointer au Garage Bar, mercredi soir. Après trois mois d'errance dans les rues du vieux Cognac, le chat tigré s'est vite senti à l'aise dans l'établissement et s'est fait tellement bien voir que le patron des lieux a décidé de la garder pour la nuit. «C'est Bob, notre collaborateur, qui l'a accueilli chez lui», explique Franck Bernier qui a, dans le même temps, posté une photo sur Facebook: «Je suis perdu et j'ai trouvé refuge au Garage Bar. Vous pouvez venir me chercher demain matin à partir de 10h. No stress.» Et bingo ! Le maître est tombé sur la photo. Ce matin, vers 10 heures, après quelques messages échangés sur Facebook avec le bar, il a retrouvé «Nono». «Le chat a tout de suite reconnu son maître, assure Franck Bernier, ravi d'avoir pu permettre ces retrouvailles.



Nono a été retrouvé au Garage Bar.

Repro CL

Au moins, les réseaux sociaux, c'est bon pour ça.» Les maîtres avaient lancé un appel sur «Pet alert» dès le 22 janvier: «Perdu "Nono" chat marron à Cognac. Secteur: impasse Parmentier. Non pucé. Non tatoué. Non castré. Silhouette normale. Taille moyenne. Poils mi-longs.» Mais cela, jusqu'à présent, n'avait rien donné.

Le virtuel s'invite dans les musées

Parmi les autres principaux dossiers abordés lors de ce conseil de Grand Cognac, il est à noter:

Culture. L'agglo va porter un projet de scénographie immersive faisant appel aux technologies innovantes via les outils de réalité virtuelle aux musées d'art et d'histoire, des Arts du cognac, et à l'Espace découverte. Il devrait être opérationnel en mars 2020. Ce projet prévoit la création de six séquences définies retraçant l'histoire du fleuve Charente, la fourniture de casques permettant l'interactivité entre les participants et des écrans muraux présentant l'expérience. Le marché pour la désignation du fournisseur comprendra à la fois l'étude, la conception de la scénographie, la fourniture du matériel, la formation des agents, et le suivi des dispositifs multimédias. Il est estimé à 480 000 € (TTC). Des aides au financement (Région, Europe, Département) vont être sollicitées.

Sport. L'eau est sur la bonne vague. En fin de conseil, Gérard Faurie, l'élu référent aux sports, a présenté le bilan de sa première année. Il fait apparaître un total de 178 000 entrées (+5 % sur les prévisions) pour 750 623 € de recettes (+18 %). Le bilan fonctionnement s'établit à 1 483 666 M€, soit 226 666 € de

dépenses, 468 000 € de fluides, et 793 000 € pour la masse salariale. Le bilan recettes se monte à 583 450 €, auquel s'ajoutent 383 643 € de transfert de charges à la ville de Cognac, pour un coût total de 506 573 €. Le résultat de l'enquête de satisfaction menée auprès des usagers fait apparaître un taux de 92 %.

Transport. Une modification de la tarification du réseau de bus Transcom sera appliquée au 17 juin prochain. Elle verra la suppression du ticket groupe, et le remplacement du «ticket journée» par un «ticket 24h» valable 24h glissantes, au prix de 3 €. Pour les enfants, la gratuité sera limitée et appliquée seulement à ceux de moins de 4 ans. Pour les abonnements annuels et mensuels, une tarification nouvelle va être mise en place tenant compte du quotient familial, avec un plein tarif et trois niveaux de réduction. En complément de cette tarification, deux situations sont prises en compte: - Pour les usagers scolaires avec la création d'un abonnement à 115 € TTC annuel pour deux trajets par jour d'école. - Pour les retraités ne bénéficiant pas d'un tarif solidaire avec l'application du premier niveau de réduction.

CHATEAUBERNARD

La médiathèque lance son jury du polar



Photo CL

C'est parti pour le prix du roman noir des lecteurs à la médiathèque de Châteaubernard. Comme chaque année, les lecteurs assidus auront six ouvrages à lire, à juger et à noter. Il y a les habitués, qui participent depuis plusieurs années, et qui apprécient toujours autant d'échanger autour de leur lecture et de se retrouver ensuite pour partager leurs impressions, et puis les nouveaux, qui découvrent les joies d'une lecture attentive dans un temps limité et le plaisir de la rencontre des autres lecteurs. Il est encore possible de s'inscrire, il suffit d'être adhérent de la médiathèque. Les notes devront être remises avant le 20 septembre, et le jury se réunira le 27 septembre à la médiathèque. Contact: 05 45 32 76 76.

Fête du pain et de la caillebotte. Comme chaque année, le comité des fêtes de Châteaubernard organise un marché de bouche et d'artisanat dans le cadre de la fête du pain et de la caillebotte qui aura lieu le 19 mai. Les commerçants et artisans intéressés peuvent encore s'inscrire, les emplacements sont gratuits. Contact et renseignements: 06 03 51 28 90 ou 09 52 13 53 91.

La baisse des dotations pointée du doigt

A l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est réuni mercredi, le vote du budget primitif 2019 était un des principaux points.

Lilian Jousson, maire, précise que le budget a été établi, cette année encore, avec la baisse de la dotation globale de fonctionnement qui passe à 92 122 € (elle était de 141 728 € en 2012), la baisse de la dotation de solidarité communautaire qui passe à 83 497 € (moins 12 895 €). Les recettes de fonctionnement seront égales à 584 347 € avec le renouvellement des subventions aux associations qui a été adopté.

En ce qui concerne les taxes, les bases ont augmenté de 2,92 %, le résultat attendu sera de 218 562 €. En dépenses de fonctionnement les charges de personnels sont égales à 306 320 € soit 52 % du budget et les charges à caractère général représentent 26 %. Les recettes d'investissement seront de 121 517 € dont un virement de la section de fonctionnement de 63 862 €. Au chapitre des dépenses d'investissement, le remboursement des emprunts est égal à 34 340 € sur un capital restant dû de 220 838 €, ce qui donne une dette par habitant de 220 €. Comme les années passées et pour tenir compte de la dégradation des routes et chemins, les travaux de voirie proposés seront d'un montant de 30 871 €. Les travaux des bâtiments avec le changement des huisseries et des travaux d'électricité à la mairie ainsi que des travaux au logement de Saint-André qui sont nécessaires dans le cadre des économies d'énergie ont été admis pour un montant de 12 617 €. Ce budget primitif 2019 est adopté à l'unanimité.

Au titre des questions diverses, Lilian Jousson informe les élus que les compteurs Linky seront mis en place à partir de juillet.

L'inauguration du chemin de randonnée s'effectuera le samedi 4 mai avec un rendez-vous devant la mairie à 10 heures.

- Comment freiner la destruction de la nature, vitale pour l'humanité?
- Scientifiques et gouvernements se réunissent la semaine prochaine pour alerter.



Photo AFP

Biodiversité: les experts ont le bourdon

L'exercice n'avait pas été fait depuis près de 15 ans: 150 experts de 50 pays ont travaillé pendant trois ans, s'emparant de milliers d'études sur la biodiversité pour rédiger une évaluation mondiale très attendue des écosystèmes et des services qu'ils rendent à l'homme. Leur rapport de 1.800 pages sera soumis à partir de lundi à Paris aux 130 États membres de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), qui devront discuter ligne par ligne et adopter le «résumé pour les décideurs» sur le modèle du Giec pour le climat. «Le patrimoine environnemental mondial - la terre,

l'océan, l'atmosphère et la biosphère - dont l'humanité dans son ensemble dépend est en train d'être altéré à un niveau sans précédent, avec des impacts en cascade sur les écosystèmes locaux et régionaux», dit le projet de résumé, qui peut être modifié selon ce que les États voudront mettre en avant. Eau potable, air, insectes pollinisateurs, forêts absorbant le CO2...: le constat est tout aussi alarmant que le dernier rapport du Giec qui en octobre avait relevé le fossé grandissant entre les émissions de gaz à effet de serre et l'objectif de limiter le réchauffement climatique et ses effets catastrophiques. Le texte fait d'ailleurs le lien entre ces deux menaces majeures, identifiant certain-

es causes similaires, en particulier les pratiques agricoles et la déforestation, responsables d'environ un quart des émissions de CO2 mais aussi de graves dommages directs aux écosystèmes.

Vers une 6^e extinction massive

Derrière cette utilisation des terres et l'exploitation directe des ressources (pêche, chasse), premiers coupables des atteintes à la nature, arrivent ensuite le changement climatique, les pollutions de toutes sortes et les espèces invasives. Résultat, «une accélération rapide imminente du taux d'extinction des espèces», selon le projet de synthèse:

sur les huit millions d'espèces estimées sur la planète (dont 5,5 millions d'espèces d'insectes), «un demi-million à un million d'espèces devraient être menacées d'extinction, dont beaucoup dans les prochaines décennies».

Ces projections correspondent aux mises en garde de nombreux scientifiques qui estiment que la Terre est au début de la 6^e «extinction de masse», la première depuis que l'homme est arrivé sur Terre. «Il n'y a aucun doute sur le fait que nous allons vers la 6^e extinction de masse, et la première causée par les hommes», déclarait récemment le patron de l'IPBES Robert Watson. Mais ce n'est pas quelque chose que le public peut voir facilement.»

Des espèces qui rendent des «services» vitaux

«La perte de biodiversité a des implications économiques et sociales [...] Et ce ne sont pas juste les grands animaux charismatiques qui comptent, mais bien le coléoptère, le ver de terre, la chauve-souris... qui sont la clé de voûte des écosystèmes», explique Bob Watson, président de la plateforme scientifique sur la biodiversité (IPBES).

Notre assiette

■ **Pollinisation des cultures.** Le premier service rendu par les insectes est la pollinisation des cultures. Quelque 1,4 milliard d'emplois et trois quarts des cultures en dépendent. «En Amérique aujourd'hui, des gens transportent des millions d'abeilles d'un verger à l'autre pour polliniser pommiers, cerisiers, amandiers, note Bob Watson. Mais nous savons que la diversité importe autant que le nombre: un mix d'abeilles sauvages et domestiques sera plus efficace que les domestiques seules.»

■ **Protection des cultures.** Le déclin des insectes entraîne aussi celui de leurs prédateurs: oiseaux, hérissons, lézards, amphibiens qui protègent les cultures en éliminant limaces et chenilles. En moins de 30 ans, la chute des insectes en Europe (-80 %) a contribué à faire disparaître plus de 400 millions d'oiseaux. Grenouilles et autres amphibiens sont les plus menacés, se désespère le biologiste Gilles Bœuf: dans l'histoire de la Terre, «ils ont été les premiers à sortir de l'eau et à respirer et on va perdre ça!»

■ **Poissons.** Autre milieu en péril, les récifs coralliens protègent les côtes de l'érosion et nourrissent les poissons, abritant 30 % des espèces marines. Plus de 500 millions de personnes en dépendent directement dans le monde.

Notre santé

■ **Médicaments.** La moitié de nos médicaments sont issus d'espèces vivantes, végétales surtout, ou ani-

males (marines pour l'essentiel). L'étoile de mer, la pervenche de Madagascar, l'oursin ont contribué à la mise au point de chimiothérapies anticancéreuses. Une molécule issue d'un ver marin permet de préserver certains greffons...

■ **Anti-pollution.** Contre la pollution de l'air, la végétation filtre les polluants. A Shanghai, les parcs ont permis de capturer 10 % des particules fines, selon une étude. Un arbre peut piéger jusqu'à 20 kg par an de particules, selon une autre, de 2008. De nombreuses recherches ont montré les liens entre nature et santé (allergies, maladies chroniques, psychologiques...). Aux États-Unis, plus de 100.000 citoyens ont été suivis pendant huit ans: celles vivant à moins de 250 mètres d'un espace vert ont eu un taux de mortalité de 12 % inférieur aux autres (cancers notamment). La Harvard Medical School a détaillé ces bénéfices de la nature en ville: moindres pollution, bruit, stress, îlots de chaleur, lumière...

Notre eau

Plantes et micro-organismes contribuent depuis toujours à assainir les nappes. Pour les villes, le Conseil économique et social français insistait récemment sur la remise au goût du jour de «solutions végétalisées alternatives à la gestion "tout tuyau" des eaux pluviales». Ces procédés peuvent aussi réduire les inondations, premier risque naturel pour les communes. «Aucune station d'épuration ne vaut un marécage bien vivant», confirme Gilles Bœuf.

Le chiffre

12 Selon les données compilées par Global Forest Watch (GFW), un projet soutenu par le World Resources Institute (WRI) qui se base notamment sur des données satellitaires, «les régions tropicales ont perdu 12 millions d'hectares de couverture arborée en 2018». Il s'agit de la quatrième année la plus mauvaise (après 2016, 2017 et 2014) depuis que GFW a commencé à cartographier le recul de ces forêts en 2001. «La disparition de 3,6 millions d'hectares de forêt tropicale primaire, une superficie de la taille de la Belgique, est particulièrement préoccupante», souligne GFW.

Une nouvelle «extinction de masse»?

Au total, plus de 90 % des organismes qui ont un jour marché, nagé, volé ou rampé ont aujourd'hui disparu. Voici un aperçu des cinq principales extinctions de masse.

■ EXTINCTION DE L'ORDOVICIEN

Quand. Il y a 445 millions d'années. **Disparition d'espèces.** 60 à 70 %. **Cause probable.** Période glaciaire courte mais intense. A cette période, la vie se trouvait principalement dans les océans. Les experts estiment que la formation rapide de glaciers a congelé la plus grande partie de l'eau de la planète, provoquant une chute du niveau de la mer.

■ EXTINCTION DU DÉVONIEN

Quand. Il y a 360 à 375 millions d'années. **Disparition d'espèces.** Jusqu'à 75 %. **Cause probable.** Épuisement de l'oxygène dans les océans. La fluctuation du niveau des océans, le changement du climat ou l'impact d'un astéroïde sont suspectés d'en être responsables. Une des théories estime que la prolifération de végétaux terrestres aurait conduit à une anoxie (manque d'oxygène) dans les eaux de surface.

■ EXTINCTION DU PERMIEN

Quand. Il y a 252 millions d'années. **Disparition d'espèces.** 95 %. **Cause probable.** Impacts d'astéroïdes, activité volcanique. Parfois qualifiée de «arnée de toutes les extinctions», cette crise biologique de grande ampleur a dévasté les océans et les terres. Elle est la seule à avoir également pratiquement vu la disparition des insectes.

■ EXTINCTION DU TRIAS

Quand. Il y a 200 millions d'années. **Disparition d'espèces.** 70 à 80 %. **Cause probable.** Multiples, toujours en débat. La mystérieuse extinction du Trias a éliminé nombre de grandes espèces terrestres, dont la plupart des archosaures, ancêtres des dinosaures et dont descendent les oiseaux et crocodiles d'aujourd'hui. La plupart des gros amphibiens ont également disparu.

■ EXTINCTION DE CRÉTACÉ

Quand. Il y a 66 millions d'années. **Disparition d'espèces.** 75 %. **Cause probable.** Impact d'un astéroïde. La découverte d'un immense cratère dans ce qui est aujourd'hui la péninsule mexicaine du Yucatan corrobore cette hypothèse que l'impact d'un astéroïde soit responsable de cette crise ayant vu la disparition des dinosaures non aviaires. Mais la plupart des mammifères, des tortues, des crocodiles, des grenouilles et des oiseaux ont survécu, tout comme la vie marine.



Day	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Samedi	10° / 15°	10° / 15°	8° / 14°	7° / 15°
Dimanche	9° / 15°	8° / 16°	7° / 15°	5° / 15°
Lundi	7° / 19°	7° / 20°	6° / 20°	6° / 19°
Mardi	8° / 19°	8° / 21°	6° / 20°	7° / 20°
Mercredi	9° / 18°	9° / 19°	8° / 19°	8° / 19°
Jeudi	9° / 19°	9° / 20°	8° / 20°	8° / 19°
HIER			Mini	16h
Angoulême.....			9°	12°

Temps encore agité
Temps instable avec encore des averses, pouvant être localement orageuses sur le Sud et l'Est du Poitou. Accalmie en fin d'après-midi par l'Ouest, à assez fort avec des rafales de 60 à 70 km/h.

« Je ne deviendrai pas ce lui qui cherche à plaire »

GRAND DÉBAT Pour sa première conférence de presse, Emmanuel Macron s'est livré à une sorte de psychothérapie, tout en annonçant plusieurs réformes

Bruno Dive, rédaction parisienne
b.dive@sudouest.fr

Une heure de discours, une heure et demi de questions-réponses, et un exercice auquel le président s'est livré avec un plaisir évident : c'est ainsi que ce 25 avril, Emmanuel Macron aura tenté de clore la séquence du Grand Débat et de relancer son quinquennat après la grave crise que la France a traversée. Une crise et un débat qui, à écouter le locataire de l'Élysée, lui ont « beaucoup appris de notre pays et sur la fonction » qui est la sienne. Au-delà des annonces, parfois fortes, qu'il s'agisse des baisses d'impôt, de la retraite ou de la suppression de l'ENA (lire par ailleurs), cette conférence de presse - la première du quinquennat - a parfois tourné à la psychothérapie collective du président par les journalistes. On se demandait parfois si ce n'était pas une table et une chaise qu'il aurait fallu installer sur le petit podium, mais bien plutôt un divan...

Avez-vous changé ? La question, qui n'avait pas grand sens, est pourtant revenue plusieurs fois. « Le moment m'a transformé, j'ai touché beaucoup plus clairement l'épaisseur des vies », a-t-il dit. Mais si le chef de l'État a visiblement été marqué par ce qu'il a subi au plus

fort de la crise et entendu lors du Grand Débat, il ne faut pas trop compter sur lui pour battre sa coulpe en direct. En témoignent ces deux échanges sur certaines expressions qu'il avait employées

et qui lui furent reprochées. Le fameux « premier de cordée » ? La formule était appropriée, mais je n'ai pas réussi à me faire comprendre », a-t-il reconnu en souriant, avant d'évoquer péle-mêle Frison-Roche, auteur du roman au titre éponyme, mais aussi Julien Benda et Saint-Simon...

Autre exemple : « traverser la rue ». « Ce n'était pas méprisant, j'ai passé du temps avec ce jeune homme, et c'est vrai qu'en face, il y avait du boulot. Mais il y a eu des raccourcis. »

Silences calculés

Emmanuel Macron s'est prêté d'assez bon gré à cette séance de psychothérapie : il sentait qu'il devait en passer par là. De même n'a-t-il pas rechigné à répondre sur Alexandre Benalla. « Je ne regrette

pas de l'avoir embauché, a-t-il dit. Parce que c'était cohérent avec les valeurs que je porte. C'est pour ça que je lui en veux encore plus. Je ne savais pas tout, mais on en a beaucoup fait sur cette affaire. »

Jouant de silences calculés, posant parfois la tête sur sa main, comme pour mieux réfléchir, le président a montré quelques dons

« Aujourd'hui, diriger une démocratie, quel que soit le pays, c'est accepter de ne pas être populaire. Je l'assume »

trois ans qu'il s'est peut-être montré le plus sincère. Non qu'il ait échappé aux « réponses convenues » sur lesquelles il ironisait par avance. « Je me fiche de la prochaine élection », a-t-il assuré. Mais l'entendre dire qu'il voulait « passionnément réussir ce mandat » et qu'il lui fallait pour cela « prendre des risques » avait le mérite de la logique. « Je ne deviendrai pas celui qui cherche à plaire, avait-il déclaré un peu plus tôt. Aujourd'hui, diriger une démocratie, quel que soit le pays, c'est accepter de ne pas être populaire. Je l'assume. »

Dialogue et concertation

Restent ces réformes à venir, qui doivent marquer, selon lui, « un nouvel acte de notre République », rien moins, mais à propos desquelles il n'envisage pas de recourir à un référendum, même s'il y a pensé, même s'il « ne s'interdit rien » pour la suite. Car le maître mot, c'est désormais la concertation, avec les élus, avec les forces sociales, avec les associations écologistes. C'est aussi le dialogue, avec les Français - il reprendra ses rencontres avec eux - et même avec les journalistes - il y aura d'autres conférences de presse.

C'est enfin un retour à une pratique plus classique de la V^e République : « Je veux que le gouvernement », a-t-il demandé au gouvernement, la formule revenait souvent en présence des ministres au complet, muets, et dont aucun n'a été cité.

Emmanuel Macron assure ne plus vouloir entrer dans les détails. « On attend beaucoup du chef de l'État, parfois trop. Je ne l'avais pas mesuré », a-t-il reconnu. Un aveu de plus dans ce premier acte de la reconquête qu'espère le président.



Hier, à l'Élysée, devant un parterre de journalistes, Emmanuel Macron a tenté de clore la séquence du Grand Débat national et de relancer son quinquennat. PHOTO LUDOVIC MARIN / AFP

Au revoir le RIC, bonjour le RIP

DÉMOCRATIE La réforme des institutions devrait revenir au Parlement cet été. Mais sans le vote blanc

Emmanuel Macron l'a réaffirmé hier soir : il veut « changer beaucoup plus en profondeur notre démocratie ». En particulier sur le plan institutionnel. À cet égard, la réforme constitutionnelle, enclenchée depuis l'affaire Benalla, devrait revenir au Parlement cet « été », a-t-il annoncé.

Mais alors que les gilets jaunes ont milité tout au long de ces cinq derniers mois pour l'instauration du RIC - le Référendum d'initiative citoyenne -, le chef de l'État ne l'a pas retenu dans ses réponses. « Je ne crois pas à la République du référendum permanent », souligne-t-il. Surtout, à ses yeux, le RIC revient à remettre en cause « la démocratie représentative ».

En lieu et place, il propose de privilégier et d'améliorer le RIP, le Référendum d'initiative partagée. Celui actionné récemment par des parlementaires contre la privatisation

d'Aéroports de Paris. Mais alors que le RIP doit mobiliser 10 % du corps électoral, soit près de 4,5 millions de signataires, Emmanuel Macron propose d'abaisser le seuil à un million de signatures. « Nous devons donner plus de place à la voie référendaire », assure-t-il. Et ce également au plan local où il veut renforcer le « droit de pétition ». Mais le seuil de déclenchement doit encore être défini. Reste à savoir si cette initiative se substituerait au référendum local qui, lui, existe déjà ?

Une dose de proportionnelle

Le chef de l'État n'a en revanche retenu ni le vote obligatoire - « On ne répond à une crise par la contrainte » -, ni le vote blanc - « Il ne résoudra aucun problème ».

Au cours de cette conférence de presse, il a aussi confirmé sa volonté d'introduire une dose de proportionnelle, « autour de 20 % », de limi-



Le chef de l'État a écarté l'idée d'instaurer un Référendum d'initiative citoyenne. ARCHIVES AFP

ter le nombre de mandats dans le temps et de réduire le nombre de parlementaires. Sur ce point, il est toutefois prêt à lâcher un peu de lest, comme le demande le Sénat. « Si ce n'est pas exactement 30 % mais que c'est 25 %, je n'en ferai pas un point de blocage », a-t-il précisé. J. D.



Retraites : en arrière toute !

SOCIAL Réindexation des pensions, mesure en faveur des mères célibataires, statut pour les aidants familiaux : le chef de l'État a multiplié les annonces

Longtemps accusé de ne marcher que sur sa jambe droite, Emmanuel Macron a donné hier soir plusieurs gages sur le front social. Attendu au tournant par les retraités, le chef de l'État a fait amende honorable, confirmant d'abord la réindexation sur l'inflation des retraites de moins de 2000 euros en 2020. Si ce geste était dans les tuyaux, il est aussi allé plus loin. Il a en effet souhaité « qu'il n'y ait plus de sous-indexation de quelque retraite que ce soit à partir de l'année 2021 ». Ou comment faire machine arrière sur ce sujet qui lui a coûté cher politiquement. Sur ce dossier, il veut aussi que « la retraite minimale » pour une carrière complète soit portée à 1000 euros, un montant, selon lui, « significativement supérieur » au minimum vieillesse, qu'il a promis de relever à 900 euros l'an prochain.

Pensions alimentaires

Concernant la dépendance, liée à l'allongement de la vie, le chef de l'État a évoqué la situation des aidants familiaux : « Nous devons les reconnaître, les nommer, mais aussi dans nos politiques publiques, leur bâtir une place pendant la réforme des retraites et leur construire des droits ».

Par ailleurs, il a adressé une réponse forte aux familles monoparentales, très présentes sur les

ÉCOLE : PAS PLUS DE 24 ÉLÈVES PAR CLASSE

Emmanuel Macron s'est aussi efforcé hier de rassurer la communauté éducative. Il s'est ainsi engagé à ce qu'il n'y ait plus aucune fermeture d'écoles, sans l'accord du maire, jusqu'à la fin du quinquennat. Une promesse qui vaut aussi pour les hôpitaux. Mais au-delà, il a

surtout indiqué vouloir étendre le dédoublement des classes de CP et de CE1, déjà mis en place dans les quartiers prioritaires, à la grande section de maternelle. Avec un objectif : que sur ces niveaux aussi, les effectifs « ne dépassent jamais 24 élèves » par classe.

ronds-points durant la crise des gilets jaunes. Depuis sa venue à Bordeaux fin février, où il avait rencontré plusieurs mères célibataires, il était acquis que des propositions leur seraient faites. Hier soir, il a ainsi affirmé vouloir mettre en place de manière « très rapide » un système où les Caisses d'allocations familiales (CAF) auront « la puissance publique » pour « prélever directement les pensions alimentaires dues quand elles ne sont pas versées ».

« On ne peut pas faire reposer sur les mères seules l'incivisme de leurs anciens conjoints », a-t-il ajouté.

Sur ce point, Emmanuel Macron a également affiché sa détermination à redéfinir une politique familiale forte. Avec, à la clé, le retour d'une natalité dynamique.

Toujours à ce chapitre du vivre ensemble, il a rappelé son attachement à la laïcité et la loi de 1905,

« notre pilier » : « Elle doit être réaffirmée et pleinement appliquée ». Il a ainsi exhorté le gouvernement à être « intraitable » avec l'islam politique. « Quand on parle de laïcité, on ne parle pas vraiment de laïcité mais du communautarisme qui s'est installé dans certains quartiers. On parle de gens qui, au nom d'une religion, poursuivent un projet politique, celui d'un islam politique qui veut faire sécession avec notre République ».

Enfin, le chef de l'État, qui souhaite raviver la notion d'engagement, a annoncé vouloir « accélérer » la mise en place du service national universel. Lequel est, à ses yeux, « la matrice indispensable vers ce qui fait très précisément cette nation de citoyens ».

Hier, une volonté l'animait : celle de retisser des liens. **Jefferson Desport**

VERBATIM

« L'exigence que j'ai avec moi-même, que j'ai avec les membres du gouvernement, je l'ai un peu eue avec les Français. Le sentiment que j'ai donné, c'était une forme d'injonction permanente, d'être dur, parfois injuste. Ça, je le regrette »

« Est-ce qu'il faudrait arrêter tout ce qui a été fait depuis deux ans ? [...] Est-ce qu'on a fait fausse route ? Je crois tout le contraire »

[Alexandre Benalla] n'a jamais été protégé par l'Élysée (...). Il a fait

des fautes très graves. Sait-on tout aujourd'hui ? Je ne sais pas, il a droit à la présomption d'innocence »

« Je ne veux pas de hausse d'impôts et je veux des baisses pour ceux qui travaillent, en réduisant significativement l'impôt sur le revenu »

« Je me fiche de la prochaine élection, je veux réussir furieusement, passionnément »

« Je pense qu'on peut toujours mieux faire. Donc je pense que je peux mieux faire aussi »

Hommage aux élus, adieu à l'ENA

Les partisans de la décentralisation, en tête desquels deux élus régionaux, Alain Rousset, le président de la Nouvelle-Aquitaine, ou Dominique Busseureau, patron de la Charente-Maritime et des Départements de France, peuvent-ils espérer la sortie de crise entre les collectivités locales et l'exécutif, largement due, selon eux, à une conception très centralisatrice du pouvoir du chef de l'État ? Hier, celui-ci a d'abord tenu à rendre hommage aux élus de la République et à leur légitimité, à commencer par les maires. « Ce sont les visages de la République et ils sont à portée d'engueule de mais aussi de remerciements », a précisé Emmanuel Macron qui souhaite leur offrir un vrai statut.

Après les réformes décentralisatrices Mitterrand-Defferre de 1982 et Chirac-Raffarin 2003, se dirige-t-on vers un acte 3 fixé au premier trimestre 2020 ? Pour le président de la République, la prochaine décentralisation doit être « adaptée à chaque territoire » et porter « sur la politique de la vie quotidienne comme le logement, le transport, la transition écologique pour garantir des décisions prises au plus près du terrain. » Selon lui, elle devra s'appuyer sur « trois principes simples : responsabilité, lisibilité et financement ». « On a souvent transféré des bouts de compétences » mais « on n'a jamais transféré la responsabilité démocratique qui va avec », a ajouté Emmanuel Macron qui veut désormais éviter les doublons entre l'État et les collectivités, synonymes de pertes de temps et d'argent.

Le chef de l'État s'est par ailleurs exprimé sur la réforme de l'État et de l'administration. Il a d'abord confirmé son intention de « supprimer l'ENA » tout en gardant les locaux et le personnel. « La haute fonction publique actuelle ressemble-t-elle à la France ? Non », a-t-il assuré tout en refusant de stigmatiser une école dont il est lui-même issu. Emmanuel Macron a également annoncé qu'il souhaitait mettre fin aux systèmes des « grands corps » de la haute fonction publique, dont les membres sont actuellement, selon lui, « garantis d'une protection à vie ».

Dans le même temps, Édouard Philippe présentera en mai « une profonde réforme de l'administration » destinée à déployer « plus de fonctionnaires sur le terrain », tout en supprimant des postes « en administration centrale ». Le chef de l'État a déploré qu'il n'y ait « plus assez de monde sur le terrain » pour « apporter des solutions » et il s'est engagé à créer dans les quelques 2 000 cantons de France, d'ici à la fin du quinquennat, un endroit baptisé la Maison France Services, où chaque citoyen trouvera une réponse à tous les problèmes administratifs qu'il rencontre, sans avoir besoin de courir d'une administration à l'autre.

Enfin, Emmanuel Macron s'est dit prêt à abandonner l'objectif de 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires « si ce n'est pas tenable ». Ce sera au gouvernement de lui donner son analyse d'ici à cet été. **B. LASSERRE**

Quelles pistes pour plus de pouvoir d'achat ?

ANALYSE L'amélioration du pouvoir d'achat est une des plus grandes attentes du mouvement social actuel. Des pistes ont été évoquées par le Président. Sont-elles convaincantes ?

Pascal Rabiller
p.rabiller@sudouest.fr

« Sur le pouvoir d'achat, nous avons déjà apporté des réponses depuis le début de quinquennat. On a enrayer une décennie de hausse de la fiscalité. » Pas sûr qu'Emmanuel Macron ait convaincu les Français aux fins de mois difficiles en évoquant les mesures passées, celles de décembre dernier, lors de ses propos liminaires hier soir. Sans doute, le mouvement social des gilets jaunes, qui n'a pas été calmé par ces annonces de décembre, aura visiblement poussé à renforcer les annonces passées et à en présenter de nouvelles.

Emmanuel Macron a ainsi annoncé le prolongement, pour au moins une année, de la mesure dite de prime annuelle exceptionnelle défiscalisée. Une mesure qui, selon une étude Ifop, a bénéficié à 29 %, des salariés français.

Prônant un meilleur dialogue social pour un « juste partage des richesses », Emmanuel Macron a tenté de responsabiliser l'entreprise.

5 milliards de baisses d'impôts

La reconquête du pouvoir d'achat passerait aussi par une réforme fiscale d'ampleur, dont on ne connaît pas les détails, sinon qu'elle devrait entraîner une baisse d'impôts de 5 milliards d'euros. Que rapportera cette baisse en espèces sonnantes et trébuchantes pour les Français soumis à l'impôt sur le revenu ? Mystère. « Cela



Que rapportera aux Français, en espèces sonnantes et trébuchantes, la baisse d'impôts annoncée de 5 milliards d'euros ? Mystère. PHOTO ARCHIVES XAVIER LEOTYV/SUDOUEST

se fera en complément des baisses d'impôts déjà votées » assure le Président, « mais il appartient au gouvernement de mettre en œuvre les moyens de cette baisse ». Et le Président de préciser trois pistes pour cette baisse : la suppression de niches fiscales, concernant les entreprises (mais lesquels ?) et non les particuliers, la suppression de certains services publics inefficaces et le fait de travailler plus. Sur ce dernier sujet, Emmanuel Macron a tenté de préciser. « On doit travailler da-

vantage. Le déficit de pouvoir d'achat de certains de nos concitoyens par rapport aux salariés de pays voisins tient en partie au fait que nous créons moins de richesse par notre travail que ces mêmes voisins. »

Faire baisser les dépenses ?

Pour le Président de la République, travailler plus passera invariablement par une meilleure prise en compte des difficultés de certains Français qui sont confrontés à l'épineux problème de

la distance entre leur habitation et leur emploi, ou encore à des difficultés pour financer la garde de leurs enfants. « Les partenaires sociaux, les associations doivent se réunir pour étudier des solutions », glisse Emmanuel Macron, avant de conclure sur le sujet : « le problème du pouvoir d'achat n'est pas qu'un problème de salaire, mais c'est aussi celui de l'augmentation des dépenses contraintes. Corriger cela passe notamment par une politique énergétique audacieuse. »

Climat : un ton offensif, et après ?

TRANSITION ÉCOLOGIQUE Elle est urgente et impérieuse selon Emmanuel Macron, qui a confié le chantier à une « convention citoyenne » à désigner

Emmanuel Macron a entendu le son de ces milliers de paires de chaussures fouler le pavé, ces grèves de l'école et ces marches citoyennes pour le climat qui ont émaillé les derniers mois. « Nos concitoyens veulent agir », a reconnu le chef de l'État au fil de son long propos liminaire en saluant l'éveil d'une conscience collective.

Parmi les grandes transitions, « la plus urgente, la plus impérieuse », celle qui est « au cœur du projet », c'est la transformation de la société vers la défense de l'environnement. Emmanuel Macron a cité le chantier engagé sur la politique énergétique – une programmation pluriannuelle de l'énergie pour les dix années à venir est péniblement sortie des limbes. Il a également fait mention de l'économie circulaire, qui fait l'objet d'une « feuille de route » publiée il y a un an.

Ceci ne dessine sûrement pas la révolution rêvée par les associa-

tions environnementales comme par les déçus de la Macronie : l'ex-ministre Nicolas Hulot et le député ex-LREM Matthieu Orphelin, par exemple. Si révolution il doit y avoir, elle procédera des travaux d'une « convention citoyenne » qui aura tout loisir de plancher sur des questions aussi centrales que l'offre de transport, la rénovation des logements ou la recherche de « ressources supplémentaires » – une allusion en creux à la hausse enterrée de la taxe carbone. Un autre comité Théodule ? La République n'en manque pas.

Pour le concret, c'est bien court

Le président a aussi mentionné un « conseil de défense écologique », une sorte de réunion interministérielle qui vérifierait que les politiques publiques sont en phase avec les objectifs de la France en la matière.

Pour le concret, c'est un peu



Le développement de l'éolien figure dans les orientations de la programmation pluriannuelle de l'énergie. PHOTO XAVIER LEOTYV/SUDOUEST

court. Il n'y a pas eu un mot sur l'environnement à propos de la réforme constitutionnelle à venir. L'inscription de la défense du climat à l'article 1 de la Constitution était pourtant dans les tuyaux au début de l'été 2018, avant que l'affaire Benalla ne bouscule l'agenda. Il n'y a rien eu non plus à propos d'un grand investissement sur la transition écologique qui s'affranchirait de la sacro-sainte règle des

3% de déficit, un projet que soutiennent des économistes comme des scientifiques. En gros, il n'y a rien eu de bien nouveau sous le soleil.

Dès hier soir, les critiques ont fait surface. Elles ne se sont pas attachées à l'indifférence supposée du seul président. En 90 minutes, pas une seule question sur cette transition impérieuse n'a surgi des rangs de la presse.

Jean-Denis Renard

RÉACTIONS

LAURENT WAUQUIEZ (PRÉSIDENT DE LES RÉPUBLICAINS) : « Ces annonces sont des petites corrections. Il y a beaucoup d'oubliés : une partie des retraités et ceux qui vont travailler en prenant leur voiture. Comment ces annonces sont financées ? Il n'y a aucune piste sérieuse. Les cadeaux d'aujourd'hui seront les impôts de demain. »

NICOLAS BAY (DÉPUTÉ EUROPÉEN RN) : « Un Président qui se satisfait de son bilan et s'auto-congratule en annonçant des mesurètes aux contours flous. Après 6 mois de crise sociale et un Grand Débat qui aura coûté 12 millions d'euros, M. #Macron n'a TOUJOURS RIEN COMPRIS ! »

JEAN-LUC MÉLENCHON (PRÉSIDENT DES DÉPUTÉS INSOUISMS) : « Macron sait-il que son discours était censé conclure la crise politique ? Il vient de la relancer en se défilant comme il vient de le faire. »

YANNICK JADOT, TÊTE DE LISTE EELV AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES : « Nous attendions des décisions pour la sauvegarde du climat et de la biodiversité, pour la rénovation des logements et pour les transports du quotidien. Mais le Président n'a une fois de plus rien décidé alors que c'est son rôle et son devoir. Il n'a pas pris la mesure des enjeux. »

BENOÎT HAMON, TÊTE DE LISTE GÉNÉRATION.S AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES : « Alors que les Français demandaient la fin des inégalités et des privilèges, Emmanuel Macron ? répond : je radicalise, j'intensifie et j'accélère ma politique. »

VALÉRIE RABAULT, PRÉSIDENTE DES DÉPUTÉS PS : « Une maison France services par canton ? Il y a, en février 2019, 1 676 maisons de services au public ouvertes ou en cours d'ouverture. La plupart ont été ouvertes entre 2012 et 2017, ce qui signifie que 80% de l'effort a déjà été fait par la majorité précédente. »

IAN BROSSAT, TÊTE DE LISTE PCF AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES : « Donc la suppression de l'ISF, c'est pragmatique. Un cadeau de 33 euros par jour pour les 358 000 Français les plus riches. Eux qui ont un patrimoine de 1 000 milliards d'euros... »

GILLES LE GENDRE, PRÉSIDENT DES DÉPUTÉS LREM : « Aux attentes pressantes des Français, Emmanuel Macron apporte des solutions (impôt sur le revenu, retraites, école) et accélère les grandes transitions (écologie, numérique, dépendance). Il nous invite à être les acteurs d'un projet qui met l'humain au cœur. »

DOMINIQUE BUSSEREAU, PRÉSIDENT DE DÉPARTEMENTS DE FRANCE : « Oui, bien sûr, à une nouvelle décentralisation que l'Association des maires de France, les Départements de France et les Régions de France nous demandons, et nous prendrons bien évidemment nos responsabilités. Personnellement déçu pour le reste. »

PATRICK MIGNOLA, PRÉSIDENT DES DÉPUTÉS MODEM : « Les Français doivent obtenir une plus juste part du progrès, tout comme ils doivent donner le meilleur d'eux-mêmes. Le Président de la République a redéfini « l'Art d'être Français ». »

Les prix du pétrole dopés par la crise iranienne

SANCTIONS Le 2 mai, la fin des dérogations aux sanctions américaines contre le pétrole iranien pourrait accélérer l'envolée des cours du brut, qui se répercute sur les prix à la pompe

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Dans les lendemains embrumés du Nouvel An, les automobilistes ont fêté sans le savoir un creux significatif dans la courbe des prix à la pompe. Selon l'UFIP, l'Union française des industries pétrolières, le prix moyen du litre de gazole était de 1,376 € le 4 janvier. Celui du litre de SP95 s'établissait à 1,407 €. Près de quatre mois plus tard, la donne a changé. Le litre de gazole s'est épaissi d'environ neuf centimes, celui de SP95 a augmenté de plus de quinze centimes.

Il est toujours délicat de lire dans la boule de cristal sur ce sujet qui a teinté de jaune les gilets portés depuis l'automne. En l'absence de variation des taxes en cours d'année – elles représentent à peu près 60 % des prix à la pompe – ce sont les cours du pétrole qui peuvent, pour une part, orienter la facture à la hausse ou à la baisse.

Sur ce point, les nouvelles ne sont pas bien bonnes. Cette semaine, le prix du baril (159 litres) de Brent – le pétrole de la mer du Nord – a avalé une pente quasi-verticale pour tutoyer la barre des 75 dollars, plus de 67 euros. Un cap qui renvoie à la fin du mois d'octobre, quand le prix du baril empruntait le chemin inverse et que les prix du gazole, du SP95 et du fioul domestique se faisaient de plus en plus doux.

Donald Trump passe à l'acte

Ce rebond en version accélérée trouve son origine dans la décision de Donald Trump de punir tout pays qui achèterait du pétrole à l'Iran à compter du 2 mai. Cette date marque la fin des dérogations



Pétroliers à l'ancre dans le détroit d'Ormuz. Les exportations iraniennes de pétrole représentaient jusqu'alors environ 1 à 2 % de la consommation mondiale. PHOTOKYODO/MAXPPP

accordées à huit pays, et pas des moindres (Chine, Inde, Turquie, Japon, Corée du Sud, Taïwan, Italie, Grèce) depuis l'entrée en vigueur des nouvelles sanctions américaines contre la République islamique en novembre dernier.

« Les exportations iraniennes représentaient 1,7 millions de barils par jour ces dernières semaines, ce qui est loin d'être négligeable », observe Francis Duseux, le président de l'UFIP. Ce total représente 1 % à 2 % de la consommation planétaire d'or noir, un chiffre suffisant pour déséquilibrer le marché et faire souffler un vent de pénurie si l'embargo était respecté à la lettre. L'UFIP se garde pourtant de crier au loup.

D'une part, toutes les puissances qui continuaient à acheter du pétrole à Téhéran n'entendent pas passer sous les fourches caudines

de Washington. La Chine et surtout la Turquie ont vertement répliqué aux menaces de représailles formulées par Mike Pompeo, le chef de la diplomatie des États-Unis.

D'autre part, les pays extracteurs sont en capacité d'ouvrir en grand le robinet d'or noir. En décembre dernier, l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) – au premier chef l'Arabie Saoudite – et la Russie s'étaient entendues pour diminuer volontairement leur production de 1,2 million de barils par jour. Cette entente visait à réenclencher la hausse des prix. Elle a porté ses fruits. « Il y a nécessairement une réaction du marché à la décision américaine et une incidence rapide sur les prix à la pompe. Mais tout indique que Donald Trump s'est d'abord assuré des bonnes dispositions de l'Ara-

bie Saoudite qui s'engage à compenser », poursuit Francis Duseux.

La Libye, le Venezuela...

Peu avare en tweets furibonds sur la hausse du prix du pétrole, Donald Trump fera effectivement tout pour limiter les dommages collatéraux. Mais parier sur la rationalité d'un marché volatil est risqué. Surtout au moment où l'un des principaux producteurs, le Venezuela, s'avère incapable de remettre à niveau des installations pétrolières vétustes.

L'inquiétude point également en Libye, où la situation est plus que tendue. Quant à l'Iran, décidé à jouer son va-tout, il fait planer la menace d'incidents dans le détroit d'Ormuz – entre le golfe Persique et la mer d'Arabie – où plus de 20 % du pétrole mondial transite. Pas de quoi rassurer l'automobiliste.

Un bénéficiaire sur cinq a dû rembourser

CAF Par erreur ou par fraude, 2 millions d'allocataires ont reçu un trop-perçu l'an dernier. La Caisse nationale lance une campagne d'information pour prévenir les remboursements d'indus

Environ 20 % des bénéficiaires d'allocations, soit 2 millions de personnes, ont dû rembourser l'an dernier un trop-perçu à la suite d'erreurs de déclarations, a indiqué, hier, la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf). Cette dernière entend désormais mettre l'accent sur la prévention de tels désagréments.

« Chez les bénéficiaires du RSA, la proportion de dossiers avec un trop-perçu peut même atteindre 50 % », a précisé lors d'une conférence de presse Vincent Mazauric, le directeur général de la structure nationale.

Considérées dans leur immense majorité comme involontaires et ne relevant donc pas de la fraude, ces erreurs sont souvent

dues au fait que les allocataires ne pensent pas à signaler un changement dans leur situation professionnelle (une reprise d'activité par exemple) ou familiale (vie en couple, départ d'un enfant).

Avec son nouveau slogan : « Pour éviter de rembourser, mieux vaut tout déclarer », la Cnaf a lancé une campagne d'information en insistant sur le fait que les allocataires ont intérêt à signaler eux-mêmes tout changement de situation, sans attendre que la question leur soit posée. Ce qui n'empêche pas l'administration de multiplier les vérifications pour déceler les erreurs : croisements automatisés de données avec le fisc et Pôle emploi, justificatifs réclamés aux allocataires et

contrôles à domicile. Ces derniers permettent de vérifier, par exemple, si des personnes qui ont déclaré vivre seules ne sont pas en fait en situation de concubinage.

32 000 fraudeurs en 2018

Une traque qui a permis de confondre, l'an dernier, plus de 32 000 fraudeurs, impliqués dans près de 45 000 dossiers volontairement falsifiés.

Ce chiffre, relativement stable par rapport à 2017, a en revanche plus que doublé depuis 2013. « Cela ne veut pas dire qu'il y a deux fois plus de fraudes, mais que celle-ci est mieux recherchée et donc mieux détectée », explique Vincent Mazauric, qui souligne par ailleurs que le phénomène

« ne représente que 0,35 % des allocataires. L'immense majorité des gens qui se trompent ne sont pas des fraudeurs ».

Les fraudes ont atteint, l'an dernier, 304,6 millions d'euros. Outre le remboursement systématique des trop-perçus, le fraudeur s'expose, dans les deux tiers des cas, à une pénalité financière supplémentaire, et dans 4,5 % des cas à des poursuites pénales.

En y ajoutant les simples erreurs de déclaration, le montant des trop-perçus récupérés s'est élevé à 802 millions d'euros. À l'inverse, un quart des contrôles ont tourné à l'avantage des usagers, entraînant le versement de 316 millions d'euros à ces heureux bénéficiaires.

FAITS DIVERS

SUD-CHARENTE

Un fort orage de grêle

De fortes ondées orageuses accompagnées de grêle ont été constatées ce jeudi en milieu de journée dans le Sud-Charente, notamment le secteur de Baignes, à la limite de la Charente-Maritime. L'épisode orageux fut bref mais intense. La grêle est aussi tombée dans l'Angoumois, de façon moins spectaculaire. Dans l'après-midi, les sapeurs-pompiers de Charente et les services préfectoraux n'avaient pas connaissance de dégâts importants. Daniel Sauvaitre, le maire de Reignac, une commune du secteur, exploite des vergers dans le Sud-Charente et la Haute-Saintonge.



Une rue du centre-bourg de Baignes, hier, vers 13 h 30.

PHOTO F. DESBOIS

Contacté par « Sud Ouest », il a indiqué que certains de ses pompiers avaient été touchés. De son côté, l'Union des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC) a sollicité ses adhérents afin de réaliser un premier état des lieux.

Une soirée privée Hennessy en prélude à la Fête du cognac

COGNAC La nouvelle, largement ébruitée, avait été publiée dans notre édition du 13 avril. La maison Hennessy l'a officiellement confirmée mercredi soir, devant près de 1 600 viticulteurs. Le mercredi 24 juillet, le négociant donnera une soirée privée sur les quais de la Charente, en prélude à la Fête du cognac prévue les 25, 26 et 27 juillet. Les 5 000 invités de la société Hennessy (les salariés, des viticulteurs et des partenaires) applaudiront un concert du groupe Hyphen Hyphen. Cet ensemble pop-rock électronique, créé à Nice en 2011, a décroché une Victoire de la musique en 2016 (révélation du public). Hyphen Hyphen s'est déjà produit deux fois à Cognac, aux Abattoirs. « La soirée débutera par la prestation d'un groupe local, dans l'esprit de la Fête du cognac », précise Cécile François, la directrice de la communication d'Hennessy.



Samanta Cotta (alias Santa), la chanteuse du groupe Hyphen Hyphen. PHOTO AFP

de Bignac... Hier, Marie Lajus, la nouvelle préfète de Charente, a rencontré les habitants et les élus du Rouillacais. Sa visite s'inscrivait dans sa « tournée » des territoires et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département. Elle a été sensible à la « belle synergie » autour du Vingt-sept, dont les initiatives ont rapproché les mondes de la culture et de l'agriculture. « Mon message est simple : l'État est là pour épauler les territoires et les projets de services rendus au public, à la condition qu'ils soient structurants et bien pensés, à l'échelle d'un bassin de vie, sans concurrencer ceux des secteurs voisins », a-t-elle notamment déclaré.



La Résidence habitat jeunes (Rhaj) pourra accueillir 80 jeunes. IMAGES DE SYNTHÈSE ACG ARCHITECTURE

La résidence pour jeunes devrait être livrée en 2020

LOGEMENT La future Résidence habitat jeunes est entrée en chantier sur le site de l'ancien hôpital. La relève de l'ancien Foyer jeunes travailleurs devrait ouvrir à la rentrée 2020

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

La première pierre devait être posée hier. Elle le sera finalement le 13 mai, sur le site de l'ancien hôpital. De façon très symbolique. Car les travaux du nouveau Foyer des jeunes travailleurs – qu'il faut désormais appeler Résidence habitat jeunes (Rhaj) – ont commencé depuis le 18 mars.

Et il y avait urgence. La Rhaj était très attendue (lire ci-dessous). Cette nouvelle solution, portée par Grand-Cognac, se résume à un bâtiment pouvant accueillir 80 jeunes. Pour cela, 70 logements individuels et 5 logements doubles sont prévus. « Nous avons réduit les logements de couples », précise Louis Falguerolles, directeur de la Rhaj Pierre-Sémard d'Angoulême qui va également gérer Cognac. « Nous nous sommes rendu compte que ces so-

lutions à deux n'étaient pas très prisées à Angoulême. Ces besoins de colocations étaient vrais à une époque mais plus maintenant, où on préfère un logement individuel. »

Dans les espaces communs, on a mis le paquet : « Il y aura une cuisine collective, une salle d'activités, une salle multimédia et une buanderie », énumère Jérôme Royer, vice-président de Grand-Cognac en charge du logement.

Pourquoi un tel délai

Pour en profiter, il faudra attendre septembre 2020. « On sera dans les temps, car il y a quinze à dix-huit mois de travaux, observe Jérôme Royer. La livraison devrait intervenir en juin 2020, et ensuite, l'association Pierre-Sémard pourra aménager l'intérieur. » C'est tout de même un sacré retard, pour un bâtiment qui aurait dû ouvrir en septembre prochain. Le délai s'explique par plu-

sieurs facteurs. D'abord, des turbulences administratives (l'établissement public foncier a racheté le bien à Cognac, avant de le revendre à Domofrance). Ensuite par des tracasseries financières. Mal goupillé, l'enveloppe budgétaire manquait de 700 000 euros. « L'équation a été compliquée à résoudre entre les subventions, le coût des travaux, l'opération immobilière et les loyers », révèle Angèle Joneau Decombis, directrice développement et promotion immobilière de Domofrance. « Alors nous avons dû financer à 30 % sur nos fonds propres, ce qui est assez atypique. »

Finalement, le tour de table est bouclé. « Jamais l'Agglomération n'a mis autant de moyens pour le logement, vante Jérôme Royer. Il y a une vraie volonté politique d'édifier cette Rhaj. C'est une nouvelle façon de concevoir le logement à l'échelle de l'Agglo. »

BUDGET

L'OPÉRATION S'ÉLÈVE À 5,4 M€
Caisse des dépôts (prêt) : 1,7 M€.
Domofrance : 1,5 M€.
Grand-Cognac : 700 000 €.
Département : 450 000 €.
État : 440 000 €.
Région : 380 000 €.

Du côté du gestionnaire, on est ambitieux : « Nous espérons optimiser le taux d'occupation dès septembre 2020, lance Louis Falguerolles. Ça nous permettra d'équilibrer le projet. On vise 85 % d'occupation la première année. À Angoulême, nous sommes à 95 %. À Cognac, on sait qu'il y a une vraie demande. » Pour satisfaire les besoins de la Rhaj, les salariés de Pierre-Sémard à Angoulême seront amenés à intervenir à Cognac. Mais sur place, cinq créations de postes sont prévues.



L'ancien bâtiment a été totalement rasé, à l'arrière des urgences. C'est ici que la Rhaj sortira de terre. PHOTO « SUD OUEST »

Un gros manque à Cognac

L'HISTORIQUE DU DOSSIER. En octobre 2016, le Foyer pour jeunes travailleurs (FJT) a fermé pour des problèmes de gestion. Depuis, ses logements ont bien manqué. C'est en effet devenu un véritable casse-tête pour les jeunes actifs ou les étudiants. Certes, Cognac n'est pas une ville étudiante à proprement parler. Mais la ville compte tout de même de nombreuses activités : notamment l'Institut de formation des aides soignantes, la Charente Business School (ex-ICF) ou le Centre de formation des apprentis. Dans tous les cas, ce sont des apprentis donc des jeunes qui viennent à Cognac temporairement, avant de repartir en entreprises. Autant de besoins qui ont été ignorés pendant presque quatre ans. L'association Pierre-Sémard a bien tenté de proposer une solution qui existait déjà à Angoulême : le Loccappart permet de mettre en relation des jeunes avec des propriétaires. « Mais ça a moins bien fonctionné qu'à Angoulême, avoue le directeur. Il n'y a eu que peu d'offres et beaucoup de demandes. »

L'Avant-Scène termine en fanfare

CULTURE Le théâtre propose deux gros rendez-vous pour clore sa saison. Un hommage à Nougaro et le cirque de Johann Le Guillerm

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

La fin de saison approche du côté du théâtre cognacais. Mais avant de penser à Coup de Chauffe en septembre prochain et au nouvel opus de l'année 2019-2020, il reste deux rendez-vous livrés à l'appétit des spectateurs et pas des moindres.

Le premier est un spectacle musical. « On attend ça avec impatience. Il y a eu assez peu de musique cette saison, il y en aura plus l'année prochaine », confesse Stéphane Jouan, le directeur de l'Avant-Scène. Ce spectacle est un concert hommage à Claude Nougaro né de la réunion de trois musiciens d'exception : Thomas de



Johann Le Guillerm cloturera la saison à Brizambourg, sous chapiteau. PHOTO PHILIPPE CIBILLE

Pourquery, André Minvielle et Babx. « Plus que des interprétations, ce sont des réinterprétations des morceaux de Nougaro. Ils donnent peu de concerts, une dizaine en France au total », précise Stéphane Jouan.

Raison de plus pour ne pas bouder son plaisir le 2 mai prochain à aller entendre ces trois vrais talents (1). Thomas de Pourquery est un saxophoniste influencé par l'Italien Stefano Di Battista, « c'est un jazzman un peu fou ». Tout de même vainqueur d'une Victoire du jazz en 2014 (meilleur album de l'année) et sacré en 2015 musicien de l'année par « Jazz Magazine ».

À ses côtés, André Minvielle, percussionniste et « vocalchimiste », comme il aime à se définir. Sachant que la « vocalchimie » est un mélange de scat, de blues et de rap. L'homme fait partie de la bande de Bernard Lubat, c'est tout dire. « Il a composé des morceaux pour Nougaro », glisse Stéphane Jouan. Le troisième larron est Babx, pianiste et compositeur. Il a, entre autres, réalisé les albums de Camélia Jordana et de la chanteuse L.

Du cirque

L'autre gros morceau sera le spec-

Nouveau label pour l'Avant-Scène

L'Avant-Scène Cognac change de labellisation. Elle devient une Scène conventionnée d'intérêt national, art et création pour les arts du mouvement. L'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » réunit des structures de création et de diffusion soutenues par le ministère de la Culture en raison de leur action en faveur de la création artistique, du développement de la participation à la vie culturelle, de l'aménagement et de la diversité artistique et culturel d'un territoire. L'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » fait suite à celle de « scène conventionnée ».

L'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » est attribuée à une structure en reconnaissance de la qualité d'un programme d'actions artistiques et culturelles qu'elle développe, relevant de l'une des trois mentions suivantes : « Art et création » pour des projets développant un travail durable d'accompagnement des artistes et de facilitation de leur création ; « Art, enfance, jeunesse » ; « Art en territoire ». Elle est attribuée pour une durée de quatre ans renouvelable.

tacle de Johann Le Guillerm, invité tout au long de cette saison à l'Avant-Scène. Il présentera un spectacle de cirque sous chapiteau intitulé « Secret (Temps 2) » à Brizambourg, lors d'une opération menée, cette année encore, avec Le Gallia de Saintes et l'association A4 de Saint-Jean-d'Angély (2). « C'est un spectacle vraiment exceptionnel, très sensoriel, centré autour lui et de machines. Il y a chez lui, une espèce de "folie douce". » S'il se présente au monde comme celui qui ne sait

rien et tente de savoir, Johann Le Guillerm est un artiste hors-norme, « qui a mené toute une réflexion autour cirque ». Un cirque qui, pour lui, ne peut se concevoir que sur une piste ronde et sous un chapiteau. Ça tombe bien, on adore ça.

(1) Mardi 2 mai à 20 h 30, au théâtre. Dj Wholdo aux platines à partir de 19 heures. Tarifs : de 10 à 25 euros.

(2) Samedi 11, mardi 14 et mercredi 15 mai à 20 heures, dimanche 12 mai à 17 heures.